

Handwritten notes and symbols:

- Top right: J_3 and NAW
- Center: DA
- Bottom left: m
- Bottom center: γ
- Bottom right: L_1 , L_2 , JPF

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Les personnes morales composant les 4 UES suivantes :

- UES BATIGERE,
- UES QUADRAL,
- UES CILGERE,
- UES LOGEHAB,

dont la liste est annexée au présent accord (Annexe 1),

Représentées par :

- Pour l'UES BATIGERE, M. Dominique DUBAND,
- Pour l'UES QUADRAL, M. Nicolas ZITOLI,
- Pour l'UES CILGERE, M. Yves POINSIGNON,
- Pour l'UES LOGEHAB, M. Vincent BRETIN,

D'UNE PART,

ET,

Les organisations syndicales représentatives du personnel, représentées par :

Pour l'UES BATIGERE :

- Pour la CFE/CGC, MM. Luc PRIEM et Boris CALLIGARO, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour la CFDT, Mme Nathalie HIEULLE LE DUC et M. Jean-Marie CIECHOWICZ, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour la CFTC, Mme Régine ROMPTEAU et M. Patrick TOUSSAINT, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour le SNPHLM - UNSA, Mme Béatrice BAURAIN et M. Laurent L'HOMEL, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE ;
- Pour la CGT, Mlle Séverine CHARPENTIER et M. Alain HEINZ, en qualité de délégués syndicaux de l'UES BATIGERE,

Pour l'UES QUADRAL :

- Pour le SNUHAB - CFE/CGC, M. Denis HORVATH, en qualité de délégué syndical de l'UES QUADRAL,

Pour l'UES CILGERE :

- Pour le SNUHAB - CFE/CGC, Mme Elisabeth LOTTEAU, en qualité de déléguée syndicale de l'UES CILGERE ;

- Pour la CFTC, M. Paul OLESZCZAK, en qualité de délégué syndical de l'UES CILGERE,

- Pour la CFDT, M. Jean-Pierre FONTAINE, en qualité de délégué syndical de l'UES CILGERE

Pour l'UES LOGEHAB

- Pour la CFDT, M. Julien BRIFFOX, en qualité de délégué syndical de l'UES LOGEHAB ;

- Pour le SNUHAB - CFE/CGC, Mme Marie Thérèse THIERRY en qualité de déléguée syndicale de l'UES LOGEHAB,

D'AUTRE PART

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

PREAMBULE

L'UES LOGEHAB a fait part de son souhait, en date du 16 septembre 2013, de quitter le Plan d'Epargne Entreprise constitué entre les UES BATIGERE, CILGERE, LOGEHAB et QUADRAL le 28 juin 2002.

L'UES QUADRAL, poursuivant son développement, a intégré dans le périmètre de son UES la société RESODIAG en date du 25 juin 2013.

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent avenant a pour objet de formaliser la sortie de l'UES LOGEHAB et d'élargir le périmètre des structures de l'Accord sur le Plan d'Epargne Entreprise du 28 juin 2002.

ARTICLE 2 – SORTIE DE L'UES LOGEHAB AU PEE

L'UES LOGEHAB, dans le cadre d'une volonté de développement propre, a demandé à sortir du périmètre du Plan d'Epargne Entreprise mis en place en date du 28 juin 2002 commun entre l'ensemble des structures des UES BATIGERE, CILGERE, LOGEHAB et QUADRAL.

Handwritten signatures and initials in blue ink, including "DA", "M", "D H", "JP", "JB", "C", "L", "JP", and "E".

Les parties signataires prennent acte de cette sortie du Plan d'Epargne d'Entreprise qui prendra effet au 31 décembre 2013.

ARTICLE 3 – STRUCTURE INTEGREE AU PEE

Suite à son entrée dans l'UES QUADRAL par avenant à l'accord de formalisation de l'UES QUADRAL, la structure RESODIAG, société par actions simplifiée au capital de 60 000 € dont le siège social est 24 ter rue du Général de Gaulle, 57050 le Ban Saint Martin, immatriculée au RCS de Metz sous le numéro 522 622 927, intègre le périmètre du PEE :

Les salariés de la société RESODIAG bénéficient des dispositions du PEE à compter de la signature du présent avenant.

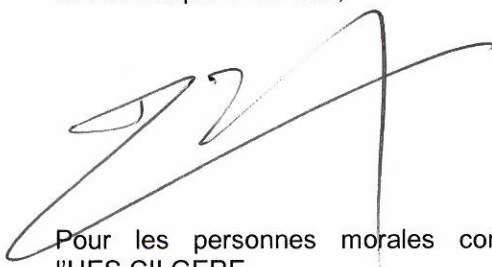
ARTICLE 4 - DEPOT ET PUBLICITE

Le présent avenant sera déposé en deux exemplaires, dont un original, et une version électronique, à la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi de Lorraine, ainsi qu'au secrétariat-greffe du Conseil de Prud'hommes de Metz.

Fait à Metz, le 17 décembre 2013 en 9 exemplaires originaux.

Pour les personnes morales composant l'UES BATIGERE,

M. Dominique DUBAND,



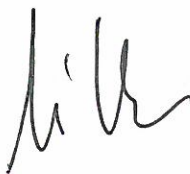
Pour les personnes morales composant l'UES CILGERE,

M. Yves POINSIGNON



Pour les personnes morales composant l'UES QUADRAL,

M. Nicolas ZITOLI



Pour les organisations syndicales représentatives du personnel des 4 UES :

UES BATIGERE :

- CFE/CGC :
M. Luc PRIEM

M. Boris CALLIGARO

- CFDT :
Mme Nathalie HIEULLE LE DUC

M. Jean-Marie CIECHOWICZ

- CFTC :
Mme Régine ROMPTEAU

M. Patrick TOUSSAINT

- SNPHLM - UNSA
Mme Béatrice BAURAIN

M. Laurent L'HOMEL

- CGT :
Mlle Séverine CHARPENTIER

M. Alain HEINZ

Pour les personnes morales de L'UES
LOGEHAB,

M. Vincent BRETIN

UES QUADRAL :

- SNUHAB - CFE/CGC :
M. Denis HORVATH

UES CILGERE :

- SNUHAB - CFE/CGC :
Mme Elisabeth LOTTEAU

- CFTC :
M. Paul OLESZCZAK

- CFDT :
M. Jean-Pierre FONTAINE

UES LOGEHAB :

- CFDT :
M. Julien BRIFFOX

- SNUHAB-CFE/CGC :
Mme Marie Thérèse THIERRY

ANNEXE : Liste des personnes morales composant les 4 UES

